

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Wilaya De Constantine

Daïra de Zighoud-Youcef

Commune de Zighoud-Youcef

NIF: 0962 250 492 17524

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément au décret présidentiel N° 15-247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de services publics. Et la loi N° 23/12 du 05 aout 2023 Détermine les règles g(énérales liées aux marchés publics

- Et suite à l'appel d'offres concernant le projet suivant :

**LOT 01 : AMENAGEMENT URBAIN VOIRIES ET TROTTOIRES A COTE DE CFPA ALLIOUECHE MOKHTAR SUR UNE LONGUEUR DE 150 ML**

**LOT 02:ACHÈVEMENT URBAIN VOIRIES ET TROTTOIRES AIN FATMA ZIGHOUD-YOUCEF**

- Et suite à la décision de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres réunie en date du : 19/04/2026.

- Le président de l'A.P.C de la commune de Zighoud-Youcef informe les soumissionnaires que le projet est attribué provisoirement à

N°	Projets	ENTREPRISES (N.I.F)	LA NOTE OBTENU (NOTE OFFRE Technique)	Montant (T.T.C)	Délai	Observation
01	AMENAGEMENT URBAIN VOIRIES ET TROTTOIRES A COTE DE CFPA ALLIOUECHE MOKHTAR SUR UNE LONGUEUR DE 150 ML	MAHIMOUD YACINE 187250500077142	<b>49 &gt; 40</b>  LA NOTE DE L'OFFRE QUALIFIER TECHNIQUEMENT	<b>6 397 440,00 DA</b>	Trois (03) mois	Moins-disant
02	ACHÈVEMENT URBAIN VOIRIES ET TROTTOIRES AIN FATMA ZIGHOUD YOUCEF	MAHIMOUD YACINE 187250500077142	<b>49 &gt;40</b>  LA NOTE DE L'OFFRE QUALIFIER TECHNIQUEMENT	<b>9 689 575,00 DA</b>	Trois (03) mois	Moins-disant

Et conformément à l'Article 82 du décret présidentiel N° 15 -247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de services publics, et l'article 56 du la loi N° 23/12 du 05 aout 2023 Détermine les règles générales liées aux marchés publics

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours dans un délai de 10 Jours, à compter de la première publication du présent avis auprès du président de la commission des marchés de la Commune de Zighoud Youcef.

Le Président De L'A.P.C